

Une revue du financement de l'effort de guerre du Canada jusqu'à juin 1941 paraît aux pp. xxxiv-xxxvi de l'Annuaire de 1941. Cette revue a aussi été résumée et portée jusqu'à 1943 dans le chapitre des Finances Publiques de ce volume.

Financement de l'effort de guerre du Canada, 1943-44.—Aux pp. 833-837 se trouve un compte rendu des finances de guerre du Canada jusqu'à la fin de l'année fiscale 1942-43. C'est l'histoire de dépenses à grande allure nécessitées par le niveau rapidement montant des activités de guerre, d'augmentations marquées de taxes et de grandes campagnes d'emprunts pour faire face à ces frais; car on n'a pas permis aux problèmes de finance de limiter l'effort de guerre, mais c'est plutôt le fardeau physique de la production de guerre et de la mobilisation qui a déterminé le fardeau financier à supporter. En 1943-44, toutefois, le niveau des impôts avait déjà atteint le point où il était difficile de l'élever sans causer des difficultés injustifiables dans des cas particuliers et, en conséquence, le budget du 2 mars 1943 devait surtout comporter des ajustements et des modifications des taxes déjà existantes. Certaines augmentations dans les taxes des marchandises furent introduites, mais le changement le plus important fut la mesure qui plaçait les paiements de l'impôt sur le revenu personnel sur une base de "paiements au fur et à mesure". La perception de l'impôt à la source chaque fois qu'il était possible et, dans les autres cas, les paiements à termes avaient été adoptés dans le budget précédent (23 juin 1942), et ces paiements devaient s'appliquer au revenu courant. Ceci impliquait l'annulation de la moitié de l'impôt sur les revenus de 1942 (à l'exception des revenus sur placements dépassant \$3,000, où la moitié de la taxe est retardée jusqu'à la mort du contribuable), mais le changement dans l'ensemble a eu pour résultat réel une augmentation des recettes de l'impôt pour l'année, puisqu'il a mis en vigueur à partir du 1er avril 1943 un taux plus élevé de prélèvement d'impôt qui autrement ne se serait pas appliqué avant le 1er septembre.

Bien que les livres ne fussent pas encore fermés, il était estimé, dans l'appendice du budget du 26 juin 1944, que les dépenses pendant 1943-44 s'élevaient à \$5,360,100,000, répartis comme suit:—

	<i>Millions de dollars</i>
Dépenses ordinaires.....	633·2
Dépenses au compte capital.....	2·7
Dépenses de guerre.....	3,712·0
Aide mutuelle.....	912·6
	<hr/> 4,624·6
Dépenses spéciales.....	37·4
Entreprises du Gouvernement.....	1·3
Autres frais.....	63·9
	<hr/> 5,360·1

Après déduction d'une estimation de \$115,000,000 pour l'impôt sur le revenu personnel remboursable après la guerre, et de \$40,000,000 pour la partie remboursable de la taxe sur les surplus de bénéfices, les revenus étaient estimés à \$2,700,700,000, comprenant:

	<i>Millions de dollars</i>
Revenu de douane et d'accise.....	948·6
Impôt personnel sur le revenu.....	698·4
Impôt sur le revenu des corporations et taxe sur les surplus de bénéfices..	740·1
Revenu d'autres taxes.....	49·7
	<hr/> 2,436·8
Autre revenu ordinaire.....	139·9
	<hr/> 2,576·7
Total, revenu ordinaire.....	2,576·7
Recettes et crédits spéciaux.....	124·0
	<hr/> 2,700·7